

# LE QUÉBEC 2010 UN PORTRAIT SANS COMPLAISANCE

LES SUPERSTRUCTURES :  
SYSTÈME FINANCIER DU QUÉBEC



UNE ÉTUDE SECOR

9 AVRIL 2010

Concept de :  **SECOR**

En partenariat avec :



Grâce au soutien financier de :



En collaboration avec :



## TABLE DES MATIÈRES

---

SYSTÈME FINANCIER DU QUÉBEC .....	2
Le poids économique.....	2
Les acteurs financiers privés au Québec.....	2
Les banques et coopératives de services financiers .....	3
Les assureurs de personnes et de dommages.....	7
Les investisseurs et les gestionnaires d'actifs.....	9
Les marchés boursiers.....	10
L'appui public au financement du secteur privé .....	12
L'appui du gouvernement du Québec .....	12
L'appui du gouvernement fédéral .....	13
Les organismes de réglementation.....	14
PRÉSENTATION DE L'AUTEUR.....	17
Philippe Frizon .....	17

## LE POIDS ÉCONOMIQUE

Au Québec, les entreprises du secteur Finances, Assurances et Crédit-bail représentent 6,2 % du PIB de la province en 2008, avec une croissance annuelle moyenne de 2,3 % de 2004 à 2008. Près des deux tiers du PIB du secteur proviennent du Grand Montréal (RMR – 63 %), alors que la région de Québec (RMR) en représente 15-16 %.

En termes de main-d'œuvre, le secteur des services financiers emploie 155 000 personnes à la fin 2008 au Québec, soit 4,7 % de l'ensemble des emplois de la province. Dans le Grand Montréal, le secteur des services financiers représente près de 100 000 emplois répartis dans plus de 3 000 entreprises, avec une forte concentration, puisque les 13 plus grandes entreprises du secteur emploient près de 50 % des employés du secteur.

## LES ACTEURS FINANCIERS PRIVÉS AU QUÉBEC

Les banques, les coopératives financières et les assureurs sont les principaux joueurs en termes de taille. S'y ajoutent quelques grands gestionnaires d'actifs basés au Québec.

### LES PRINCIPAUX ACTEURS PRIVÉS DU SYSTÈME FINANCIER AU QUÉBEC

TYPES D'ACTEURS	PRINCIPAUX ACTEURS PRIVÉS AU QUÉBEC
Banques et coopératives de services financiers	<ul style="list-style-type: none"><li>Basés au Québec : Mouvement Desjardins, Banque Nationale, Banque Laurentienne</li><li>Autres acteurs canadiens : RBC, BMO, CIBC, Scotia, TD</li></ul>
Assureurs de dommages	<ul style="list-style-type: none"><li>Basés au Québec : Mouvement Desjardins, Groupe Promutuel, La Capitale</li><li>Autres acteurs canadiens ou étrangers : Intact, AXA</li></ul>
Assureurs de personnes	<ul style="list-style-type: none"><li>Basés au Québec : Mouvement Desjardins, Industrielle Alliance, SSQ</li><li>Autres acteurs canadiens : Groupe Great West, Financière Sun Life, Financière Manuvie</li></ul>
Gestionnaires d'actifs	<ul style="list-style-type: none"><li>Caisse de dépôt et placement du Québec, Investissement PSP, Fonds de solidarité FTQ, Fondation</li></ul>
Marchés	<ul style="list-style-type: none"><li>Bourse de Montréal (Groupe TMX)</li></ul>

La présence des joueurs étrangers est limitée, la loi canadienne imposant des limites à leurs activités (en particulier, en banque de détail) en fonction du capital investi au Canada. Cependant, près de 50 banques étrangères sont reconnues par le gouvernement fédéral au Canada (avec un statut de filiale ou de succursale), dont plusieurs sont présentes au Québec. S'y ajoutent des émetteurs de cartes de crédit (American Express...), et d'autres acteurs du crédit à la consommation (Wells Fargo...), plusieurs sociétés d'assurance, ainsi que des maisons de courtage (Pictet, State Street...), des investisseurs en capital de risque (Rho Capital, CIC-Vizille...) et des actuaires-conseils (Mercer...).

### LES BANQUES ET COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

Parmi les principales institutions financières du Québec, le Mouvement Desjardins se distingue à la fois par son statut coopératif et par sa forte présence sur le territoire. Tout comme la Banque Nationale, la majorité de ses activités sont situées au Québec, avec une présence limitée dans les autres provinces canadiennes et à l'international.

Les principales banques canadiennes ont une présence significative au Québec, desservant à la fois les particuliers et les entreprises, et s'impliquant dans les marchés financiers.

#### Marché des particuliers

Le Québec compte près de 2 500 succursales (incluant Caisses et points de services), dont environ les deux tiers sont en zone rurale, avec, comme principaux joueurs, deux institutions basées au Québec : le Mouvement Desjardins et la Banque Nationale. Les autres banques canadiennes concentrent principalement leur présence dans les grandes villes, qui représentent la plus grande part du marché de l'épargne et du crédit.

Les banques contrôlent plus de 50 % des actifs investissables au Québec, dont la valeur atteignait 456 G\$ en 2007 et dont plus de 60 % sont investis en fonds de placement et en valeurs mobilières. Dans le domaine de l'épargne, on retrouve aussi un grand nombre d'intermédiaires, planificateurs financiers, courtiers et conseillers en placement, qui conseillent les particuliers et ont recours à une grande variété de véhicules de placement.

Au cours des dernières années, le secteur des placements a été secoué par plusieurs événements à l'échelle locale, nationale et internationale. Les crises financières du début des années 2000 et de 2008-2009 ont en effet révélé les risques de certains types de placement, amenant plusieurs investisseurs à rechercher des placements à moindre risque, par exemple les fonds distincts.

Certains produits financiers se sont révélés plus risqués qu'anticipé, en particulier les PCAA (papier commercial adossé à des actifs), affectant à la fois les acheteurs et les promoteurs de ces produits à travers le Canada. Le marché de l'épargne a aussi été victime de plusieurs escroqueries de la part de gestionnaires de fonds pouvant dépasser 100 M\$. Tous ces événements ont affecté la confiance envers certains véhicules de placement ou certains acteurs.

Le marché du crédit du Québec, dominé par les banques, est constitué, en 2007, de plus de 200 G\$ de crédit hypothécaire et plus de 60 G\$ de crédit à la consommation. Dans le domaine du crédit aux particuliers, on retrouve au Québec plusieurs autres acteurs spécialisés :

- Concessionnaires automobiles, qui proposent de financer l'achat de véhicules, en s'appuyant sur les services financiers d'un manufacturier ou sur des banques ou des spécialistes du crédit à risque. Sur près de 350 000 véhicules neufs vendus au Québec en 2008, environ 200 000 ont été achetés à l'aide d'un prêt.
- Émetteurs de carte de crédit : plusieurs sociétés spécialisées, canadiennes et étrangères offrent des cartes de crédit aux particuliers et aux entreprises. Plusieurs détaillants et compagnies de distribution de carburant ont aussi élaboré une offre de carte de crédit, généralement associée à un programme de fidélité.

Au cours des 10 dernières années, plusieurs banques canadiennes ont également mis à la disposition de leurs clients (en particulier BNC, Desjardins, RBC, TD) des services d'assurance (auto, habitation, vie). Cependant, le Mouvement Desjardins, dont le statut relève du gouvernement provincial, est le seul acteur à pouvoir offrir la bancassurance au sein du même réseau physique de distribution. À terme, cependant, le marché canadien devrait s'ouvrir davantage à la bancassurance, comme dans de nombreux pays européens. Pour s'y préparer, plusieurs banques offrent elles-mêmes ou en partenariat des produits d'assurance, alors que plusieurs assureurs offrent de leur côté des services bancaires (Financière Manuvie, par exemple).

Avec l'arrivée des baby-boomers à la retraite, plusieurs institutions financières anticipent des changements profonds en termes d'épargne, dont une réduction progressive de la collecte et une augmentation des décaissements.

## Marché des entreprises

Comme pour le marché des particuliers, on retrouve en tête de liste la Banque Nationale et le Mouvement Desjardins, suivis de la Banque Laurentienne, pour répondre aux besoins financiers des PME. Ces institutions s'appuient sur les mêmes succursales que pour les particuliers ainsi que sur certains centres spécialisés pour les PME (par exemple, les CFE du Mouvement Desjardins).

Pour le financement des grandes entreprises du Québec, on retrouve plus généralement les grandes banques à charte canadiennes et certaines banques étrangères. Dans le domaine du financement des entreprises, on retrouve aussi d'autres acteurs, publics et privés, décrits plus loin, qui offrent généralement des produits complémentaires à ceux des banques (dette et équité).

Pour les PME, le Québec fait face au défi du financement de la relève, car un grand nombre de dirigeants vont prendre leur retraite au cours des 10 prochaines années (comme ailleurs au Canada). Plusieurs banques et investisseurs fournissent du financement et du capital. Mais au-delà des transactions financières, des investissements significatifs sont requis pour développer les marchés, accroître l'offre et améliorer la productivité. Cette évolution sera essentielle au cours des prochaines années pour conserver la compétitivité du Québec, comme le montrent les efforts récents de la grappe du secteur aéronautique.

## Performance des banques

Au cours des dernières années, les principales banques ont fait des efforts importants pour améliorer leur productivité et atteindre, notamment, des ratios d'efficacité comparables aux grandes banques américaines et européennes (60 % environ).

Les investissements en technologie ont été importants pour automatiser et contribuer à améliorer les processus. Ils devraient se maintenir à un niveau élevé, dans le cadre de la mise en œuvre des normes internationales IFRS et des efforts de gestion plus serrée des risques.

Des réorganisations majeures ont par ailleurs été entreprises, touchant notamment la Banque Nationale et le Mouvement Desjardins, en 2008 et 2009. Cependant, les institutions québécoises, dont la présence en dehors du Québec est limitée, ont une taille qui ne leur permet pas d'atteindre des économies d'échelle comme certaines de leurs concurrentes canadiennes et étrangères.

En termes de taille, les banques canadiennes ont récemment amélioré leur position relative, certaines banques étrangères ayant subi de lourdes pertes ou ayant fusionné, pendant que quelques-unes, comme la TD, poursuivent une expansion internationale. On

compte cinq banques canadiennes au nombre des 50 plus grandes banques mondiales, en termes de capitalisation boursière. Par contre, en termes de chiffre d'affaires, la plus faible taille des banques canadiennes les positionne moins bien.

PAR CAPITALISATION BOURSIERE 2009		PAR CHIFFRE D'AFFAIRES 2009	
RBC	10 <sup>e</sup>	RBC	35 <sup>e</sup>
TD	19 <sup>e</sup>	Scotia	52 <sup>e</sup>
Scotia	28 <sup>e</sup>	TD	53 <sup>e</sup>
BMO	44 <sup>e</sup>	BMO	60 <sup>e</sup>
CIBC	45 <sup>e</sup>		

Sources : Bloomberg; Fortune Global 500.

De par leurs activités à titre de banques d'investissement et de financement jouissant d'une exposition parfois limitée aux marchés financiers internationaux et bénéficiant d'un encadrement réglementaire ayant limité leur exposition à des investissements trop risqués, les banques canadiennes se sont récemment distinguées par une solidité financière plus importante que la plupart de leurs grandes concurrentes internationales.

### Consolidation potentielle et ouverture probable du marché

À terme, si le gouvernement permettait des fusions entre grandes banques canadiennes, il est considéré qu'une telle mesure pourrait s'accompagner d'un assouplissement des règles de propriété étrangère, facilitant ainsi une présence accrue des banques étrangères afin de maintenir une saine dynamique concurrentielle. En effet, en 1998, plusieurs banques canadiennes ont tenté de se fusionner (Banque Royale et BMO, Banque TD et Banque Scotia) et d'acquérir des sociétés d'assurance (CIBC visant Manulife), mais ces opérations ont été rejetées par le ministère des Finances. Par la suite, plusieurs rapports et lignes directrices ont été produits (rapport MacKay, lignes directrices du Bureau de la concurrence...) en vue de libéraliser les fusions entre banques canadiennes et ainsi permettre l'émergence de joueurs d'une taille significative à l'échelle mondiale.

En 2008, le Groupe d'étude en matière de concurrence a remis un nouveau rapport (« Foncer pour gagner ») recommandant de modifier la loi interdisant les fusions entre grandes banques et avec des assureurs. Le rapport a aussi recommandé de maintenir à 20 % la proportion maximale des actions avec droit de vote qu'un actionnaire étranger peut détenir dans une banque canadienne. Pourtant, l'ouverture des marchés est considérée par certains comme un gage de pression concurrentielle favorable, en particulier dans l'éventualité d'une concentration des institutions financières canadiennes.

## LES ASSUREURS DE PERSONNES ET DE DOMMAGES

Le Québec compte de nombreux assureurs canadiens et étrangers, dont plusieurs ont leur siège social canadien à Montréal (Standard Life, AXA) ou à Québec (Industrielle Alliance, les filiales d'assurance de Desjardins, SSQ, La Capitale), à partir duquel ils couvrent le marché québécois ou canadien. Les activités de ces assureurs sont appuyées par un nombre important de courtiers et de cabinets en assurance.

Au Québec, l'assurance de personnes représente des primes brutes de plus de 14 G\$ en 2007, alors que les primes souscrites en assurances de dommages atteignaient 11,3 G\$ en 2007.

### Assurance de personnes

Il y a au Québec 117 assureurs de personnes et 8 324 cabinets, sociétés et représentants autonomes en assurance de personnes, en 2009. Les six principaux assureurs représentent 75 % du marché.

#### PARTS DE MARCHÉ EN VOLUME DE PRIME AU QUÉBEC – 2008

Desjardins Sécurité financière	17,8%
Industrielle Alliance	14,5%
Groupe Great West	13,4%
Financière Sun Life	12%
Financière Manuvie	9%
SSQ Vie	8,5%

Source : *Journal de l'assurance*.

Parmi les grands joueurs au Canada, une société financière du Québec joue un rôle important, quoique de manière indirecte. En effet, Power Corporation du Canada détient les compagnies d'assurance Great West, London Life et la Compagnie d'Assurance Canada sur la Vie, qui comptent parmi les leaders de leur domaine au Canada et au Québec. Ce qui lui donne, en 2009, une taille comparable au Groupe financier RBC, en termes de chiffre d'affaires.

### Assurance de dommages

On trouve au Québec, en 2009, 186 assureurs de dommages, appuyés par 1 161 cabinets, sociétés et représentants autonomes en assurance de dommages. Dans le secteur privé, les entreprises en assurances de dommages emploient près de 24 000 personnes.

La province est celle au Canada où la vente directe en assurance de dommages est la plus importante, alors que les réseaux de courtiers sont plus présents ailleurs au Canada.

La part de marché des assureurs par courtage a atteint 55,3 % en 2008, en décroissance de 0,5 à 1 % depuis plusieurs années.

#### PARTS DE MARCHÉ DES PRINCIPAUX ASSUREURS PAR COURTAGES AU QUÉBEC – 2008

Intact (ex-ING Assurance)	10,6%
AXA	9%
Aviva	4,1%

Source : Journal de l'assurance.

Par ailleurs, les leaders de la vente directe d'assurance de dommages ont gagné des parts de marché.

#### PARTS DE MARCHÉ DES PRINCIPAUX ASSUREURS DIRECTS AU QUÉBEC – 2008

Desjardins Assurances générales/La Personnelle	12,5%
Groupe Promutuel (aussi en courtage)	6,8%
La Capitale assurances générales	5,6%
Bélair (appartient à Intact)	3,2%

Source : Journal de l'assurance.

L'assurance directe s'appuie entre autres sur le développement du web comme canal de distribution. Sur le web, les assureurs directs ont cependant retrouvé de nouveaux intermédiaires, notamment les sites de comparaison, qui permettent aux assureurs d'acquérir des clients « préqualifiés » qui ne les auraient éventuellement pas appelés directement. Dans le domaine des services bancaires, le web est un des canaux de distribution (transactions, courtage à escompte), alors que très peu de joueurs sont exclusivement distribués sur ce canal.

En assurance auto, le Québec est un marché attractif au Canada, en raison d'une implication limitée du gouvernement. En effet, contrairement à l'Ontario par exemple, le gouvernement du Québec prend en charge l'indemnisation des dommages corporels, à travers la SAAQ. En 2008, la SAAQ a perçu des contributions d'assurance de l'ordre de 808 M\$, et a versé 985 M\$ en indemnités, tout en poursuivant un objectif de réduction de son déficit de financement d'ici 2010.

## LES INVESTISSEURS ET LES GESTIONNAIRES D'ACTIFS

Le Québec compte quelques grands gestionnaires d'actifs.

Le plus important est la Caisse de dépôt et placement du Québec, qui gère un actif net de 120 G\$ (fin 2008). Elle a pour mission de gérer activement les fonds qui lui sont confiés par d'importants régimes de retraite ou d'assurance, et d'autres fonds du secteur public. Une part importante de ses actifs est investie en dehors du Québec, faisant de la CDPO un acteur significatif au niveau mondial, notamment en immobilier. Elle intervient sur les marchés boursiers et joue aussi un rôle important dans le secteur des placements privés, en général par le financement de fonds plutôt qu'en direct. Par ses activités et ses investissements au Québec (placements privés, immobilier commercial et de bureau...), la CDPO contribue au développement économique du Québec, tel que requis par sa mission.

Le Québec bénéficie aussi de la création en 1999 d'Investissement PSP<sup>1</sup>, qui gère près de 35 G\$ (en date de mars 2009) pour le compte de caisses de retraite fédérales. D'autres caisses de retraite publiques, parapubliques (STM, Université de Montréal, Hydro-Québec...) et privées (Bombardier...) jouent un rôle important, avec au-delà de 10 G\$ d'actifs chacune.

Avec un statut fiscal particulier, de grandes centrales syndicales ont constitué des fonds importants qui contribuent au financement des entreprises du Québec. Il s'agit du Fonds de solidarité FTQ (actif net de 6,4 G\$ en mai 2009) et de Fondation (actif net de 580 M\$ en mai 2009). Ces organisations font bénéficier leurs investisseurs d'un crédit d'impôt provincial pouvant atteindre 40 % des montants investis. En retour, leurs investissements sont ciblés au moins à 60 % sur le Québec, dans un objectif de développement économique, avec le maintien ou la création d'emplois, tout en favorisant l'épargne-retraite des travailleurs.

À ces organisations s'ajoutent plusieurs acteurs privés, canadiens et étrangers dans le domaine du capital investissement. Parmi eux, Capital régional et coopératif Desjardins bénéficie aussi d'un statut fiscal permettant à ses investisseurs de bénéficier de crédits d'impôt.

En capital de risque, le Québec a adopté une stratégie relativement agressive afin de se doter d'une industrie plus diversifiée et davantage appuyée sur un financement privé. La stratégie a permis de diversifier les sources de financement disponibles pour les entreprises technologiques québécoises, et, de 2002 à 2008, la part des investissements privés ou étrangers dans le financement de capital de risque au Québec a augmenté de 49 % à 60 %.

---

<sup>1</sup> Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (société de la Couronne).

Afin de consolider le virage entrepris, le budget provincial 2009-2010 a permis d'annoncer :

- un fonds de 825 millions de dollars pour le financement de fonds de capital de risque (Fonds Teralys);
- 125 millions de dollars pour la création de trois fonds d'amorçage.

En 2008, l'activité transactionnelle au Québec a atteint 349 M\$, en baisse de 46 % par rapport à 642 M\$ en 2007, permettant le financement de 141 entreprises (nombre en baisse de 26 %). Cette évolution correspond à une tendance similaire pour l'ensemble du Canada (diminution de 36 % des investissements).

### LES MARCHÉS BOURSIERS

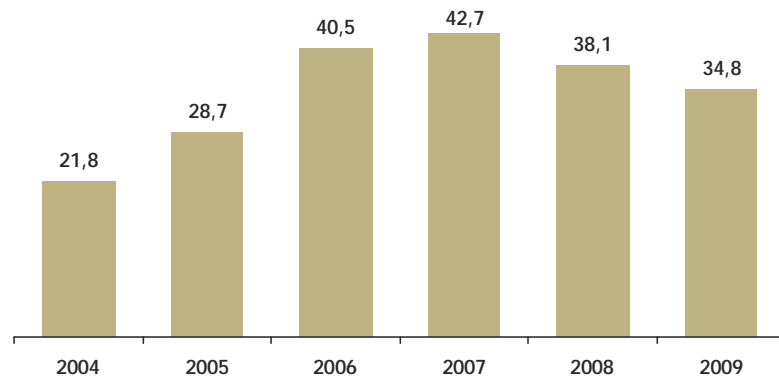
Seule bourse canadienne de produits financiers dérivés, la Bourse de Montréal exerce dans trois domaines : les instruments financiers dérivés, les solutions en technologie de l'information et les services de compensation.

Le regroupement de la Bourse de Montréal et du Groupe TSX a été réalisé en mai 2008, permettant de créer le Groupe TMX. Héritage de la Bourse de Montréal, le nouveau groupe TMX détient maintenant une participation majoritaire dans Boston Options Exchange (BOX), l'une des sept bourses d'options des États-Unis. Il s'agit de la première et seule bourse étrangère autorisée par la « US Securities and Exchange Commission » à gérer les opérations techniques d'une bourse américaine. TMX possède également une participation de 51 % dans le Marché climatique de Montréal Inc. (MceX). Résultat d'un partenariat avec la Chicago Climate Exchange en 2006, il s'agit de la bourse des produits environnementaux au Canada.

Ce regroupement est le résultat de transformations profondes au Canada, amenant la consolidation des bourses par la Bourse de Toronto. Déjà en 1999, la Bourse avait abandonné les marchés Actions, pour se concentrer sur la gestion d'instruments financiers dérivés.

Depuis 2008, la Bourse de Montréal a connu une baisse de son volume d'activités, avec une diminution de la négociation des contrats sur titres à revenus fixes, mais une augmentation de la négociation des dérivés sur actions.

### VOLUME D'ACTIVITÉ À LA BOURSE DE MONTRÉAL (MILLIONS DE CONTRATS)



Source : Bourse de Montréal.

De plus, 110 centres financiers internationaux spécialisés dans le domaine des transactions financières internationales œuvrent sur le territoire de la ville de Montréal, assurant le recrutement et la rétention d'une main-d'œuvre hautement qualifiée (source : CFI Montréal).

## L'APPUI PUBLIC AU FINANCEMENT DU SECTEUR PRIVÉ

Le marché du Québec compte plusieurs intervenants publics, financés par les gouvernements fédéral et provincial. L'objectif de ces organismes est de stimuler l'activité économique, soit en étant complémentaire des acteurs privés, soit en offrant des incitatifs supplémentaires à l'investissement. Ils interviennent à travers des offres de dette, d'équité, d'assurance ou de subventions, soutenues parfois par une offre de conseil.

### LES PRINCIPAUX ACTEURS PUBLICS DU SYSTÈME FINANCIER AU QUÉBEC

PALIER DE GOUVERNEMENT	PRINCIPAUX ACTEURS PUBLICS
Provincial	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Société générale de financement (SGF)</li><li>■ Investissement Québec (IQ)</li><li>■ Financière agricole du Québec (FADQ)</li><li>■ Réglementation : Autorité des marchés financiers (AMF)</li></ul>
Fédéral	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Banque de développement du Canada (BDC)</li><li>■ Exportation et Développement Canada (EDC)</li><li>■ Financement agricole Canada (FAC)</li><li>■ Développement économique Canada (DEC)</li><li>■ Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL)</li><li>■ Réglementation et encadrement : Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), Société d'assurance-dépôt du Canada, Bureau de la concurrence</li></ul>

### L'APPUI DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Le gouvernement du Québec intervient principalement à travers trois organisations, dont une spécialisée dans le secteur agricole et agroalimentaire.

- La SGF (Société générale de financement du Québec) contribue, depuis 1962, au développement d'entreprises au Québec par le biais d'investissements en capital de développement avec des entreprises ou des investisseurs étrangers. La SGF intervient dans plusieurs secteurs : agroalimentaire, mines, matériaux, énergie, environnement, produits forestiers, sciences de la vie, technologies de l'information et des communications, par des financements directs et en contribuant à des fonds d'investissement. Fin 2008, la valeur de son portefeuille de placements s'élevait à 2 G\$, et en 2009, les investissements ont atteint 288 M\$.
- Investissement Québec appuie les entreprises du Québec à tous les stades de leur croissance, à travers ses programmes de financement complémentaire, en offrant des garanties de prêt et des prêts. IQ aide aussi les entreprises à s'adapter à l'évolution

des marchés, avec des programmes d'appui à l'investissement pour des projets structurants, en offrant des garanties de prêt, des prêts et des investissements en capital-risque (FIER/fonds de 408 M\$, programme PASI) et en appuyant des fonds sectoriels. IQ joue aussi un rôle important pour attirer des investissements étrangers au Québec. Au 31 mars 2009, les financements autorisés atteignaient 1,8 G\$.

- La Financière agricole joue un rôle important d'appui financier à l'agriculture, en proposant des programmes d'assurance et de garantie de revenus aux producteurs et en favorisant le financement de leur projet par des garanties de prêt. Son encours de prêts garantis atteint 4,3 G\$ et elle détient un portefeuille de valeurs assurées qui s'élèvent à 5 G\$. Elle rejoint plus de 27 000 entreprises agricoles et forestières, ainsi que le secteur de la transformation alimentaire, qui compte 37 centres et comptoirs de services à travers le Québec.
- Certains acteurs régionaux ou locaux, comme les Centres locaux de développement (CLD), sont responsables d'élaborer et de mettre en œuvre différentes mesures d'aide financière pour le développement d'entreprises et le soutien aux projets de développement local. Le Fonds local d'investissement (FLI) est le principal outil financier du CLD; il permet d'apporter une aide au démarrage et à l'expansion d'entreprises, incluant les entreprises de l'économie sociale.

Enfin, le gouvernement du Québec accorde à certains acteurs des avantages financiers pour stimuler le financement. C'est le cas des fonds de travailleurs (Fonds de solidarité FTQ, Fondation CSN) et du fonds Capital régional et coopératif de Desjardins, qui bénéficient d'un crédit d'impôt provincial, tel que mentionné précédemment. Ces acteurs sont présents en région pour répondre aux besoins de financement des entreprises en croissance, avec un objectif de développement du tissu économique.

#### L'APPUI DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Le gouvernement fédéral intervient dans le système financier du Québec grâce à plusieurs organisations pancanadiennes visant à soutenir financièrement les entreprises.

- La Banque de développement du Canada est une institution financière ciblant les petites et moyennes entreprises canadiennes, en particulier les entreprises exportatrices et celles des secteurs technologiques. Elle finance les projets de développement, le fonds de roulement et les actifs intangibles, à l'aide d'une offre de financement, de financement subordonné et de capital de risque. Elle fournit aussi des services de consultation aux entreprises canadiennes de toutes les tailles et dans tous les secteurs en les appuyant à tous les stades de leur croissance. Avec 21 succursales au Québec, la BDC finance plus

de 9 500 entreprises, grâce à des financements engagés s'élevant à 4,1 G\$. Dans le domaine du capital de risque, la BDC a investi 1,16 G\$ dans plus de 400 entreprises depuis 1984 au Canada, détenant des participations dans encore 140 de ces entreprises. De plus, la BDC a engagé 250 M\$ dans 19 fonds tiers ayant investi dans 115 sociétés.

- Exportation et développement Canada (EDC) offre des solutions de financement, d'assurance et de gestion des risques pour aider les exportateurs et les investisseurs canadiens à accroître leurs activités à l'étranger. En 2008, EDC a appuyé des transactions d'investissement et de commerce international d'une valeur de 85,8 G\$ pour le compte d'entreprises canadiennes. Au Québec, EDC comprend quatre succursales, dont des installations importantes à Montréal.
- Financement agricole Canada (FAC) a pour mission est de mettre en valeur le secteur rural canadien en fournissant des services et des produits financiers et commerciaux aux petites et moyennes entreprises liées à l'agriculture. FAC détient un portefeuille d'une valeur de plus de 17 G\$ au Canada, dont 1,85 G\$ au Québec. En 2009, FAC a desservi près de 3 900 clients au Québec, sur un total de 48 000 clients au Canada, avec 15 succursales qui ont réalisé des décaissements de plus de 500 M\$.
- Développement économique Canada (DEC) aide les entreprises, les collectivités et les organismes qui les appuient grâce à son réseau de 14 bureaux d'affaires au Québec. Pour 2009-2010, DEC a planifié des dépenses de près de 500 M\$, à travers les différents programmes de paiement de transferts que l'agence gère.
- La Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) collabore avec les organismes communautaires, le secteur privé, les organismes sans but lucratif et tous les paliers de gouvernement dans le domaine de l'habitation. Elle est le premier fournisseur au Canada d'assurance prêt hypothécaire, de titres hypothécaires, de programmes, de politiques et de recherche en matière d'habitation, avec un actif de 203 G\$ en 2008. La SCHL a approuvé en 2008, au Canada, les prêts hypothécaires relatifs à plus de 900 000 logements, tous produits d'assurance confondus.

En 2007, le gouvernement fédéral a mis fin au programme Partenariat Technologique Canada qui soutenait financièrement l'innovation dans plusieurs secteurs importants pour le Québec, notamment l'aéronautique.

#### LES ORGANISMES DE RÉGLEMENTATION

Le Canada et le Québec possèdent un système financier reconnu comme fortement sécuritaire grâce aux organismes de réglementation qui encadrent et surveillent les activités. Le « Global Competitiveness Report 2008-2009 » du Forum économique mondial a

d'ailleurs désigné le système bancaire canadien comme étant le plus stable au monde.

### Au niveau fédéral

Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) est un organisme fédéral chargé d'encadrer toutes les institutions de dépôts (les banques, sociétés de fiducie et de prêt, coopératives), les sociétés d'assurances, les associations coopératives de crédit, les sociétés de secours mutuels et les régimes de retraite constitués ou agréés en vertu des lois fédérales.

La Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) assure les dépôts des banques, des sociétés de fiducie, des sociétés de prêt et des autres institutions financières couvertes par la SADC, jusqu'à un maximum de 100 000 \$ par personne.

Enfin, le Bureau de la concurrence est impliqué dans les cas de fusions-acquisitions entre acteurs du secteur des services financiers, afin de valider l'impact sur la dynamique concurrentielle du secteur.

### Au niveau provincial

Au Québec, les institutions sont réglementées par plusieurs organismes, notamment l'Autorité des marchés financiers, et par des organismes d'autorégulation (OAR) qui, en dépit des changements récents, maintiennent toujours leurs rôles d'encadrement.

L'Autorité des marchés financiers (AMF), créée en février 2004, a comme but d'encadrer le système financier au Québec – et de porter conseil aux consommateurs de produits et services financiers. L'AMF a remplacé cinq organismes de réglementation afin d'uniformiser l'encadrement du système financier : la Commission des valeurs mobilières du Québec (CVMQ), le Bureau des services financiers (BSF), l'Inspecteur général des institutions financières (IGIF), le Fonds d'indemnisation des services financiers (FISF) et la Régie de l'assurance-dépôts du Québec (RADQ). L'AMF est responsable de l'encadrement financier au Québec dans les domaines des assurances, des valeurs mobilières, des institutions de dépôt et la distribution de produits et services financiers. Un projet fédéral, auquel est opposé le gouvernement actuel du Québec, propose de fusionner les autorités de marché des provinces canadiennes en un organisme unique. De nombreux acteurs financiers appuient un tel projet, qui permettrait de simplifier et rendre moins coûteuses leurs activités de marché au Canada, même si des systèmes de passerelle ou passeport sont déjà en place.

En novembre 2009, le gouvernement du Québec a annoncé une évolution de la réglementation actuelle. La loi 74 propose de réformer la surveillance des agences de notation, d'accorder à l'AMF les mêmes pouvoirs d'intervention que la SADC, d'améliorer la

surveillance des assureurs étrangers au Québec, d'augmenter les sanctions administratives et, surtout, de permettre l'imposition de peines consécutives dans des cas de fraudes.

D'autres organismes contribuent à l'encadrement du marché financier au Canada :

- Puisque chaque province possède sa propre autorité d'encadrement pour les valeurs mobilières, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) tentent de coordonner le système à travers le Canada. L'ACVM a établi un « régime de passeport » qui permet à l'investisseur d'accéder à chaque marché qui y participe en ne traitant qu'avec son autorité principale.
- Établie en 2001, l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC) est un organisme indépendant qui vise la protection du consommateur de produits et services financiers. Elle vise aussi à informer les consommateurs de leurs droits.

## PRÉSENTATION DE L'AUTEUR

---



### PHILIPPE FRIZON

Philippe Frizon est directeur associé de SECOR au bureau de Montréal.

Chez SECOR depuis 1999, monsieur Frizon accompagne les dirigeants des entreprises dans leur réflexion stratégique, pour lancer de nouveaux projets de croissance et appuyer leur planification stratégique. Il intervient aussi dans la mise en œuvre de la stratégie et le pilotage de projets de changement majeurs.

Philippe Frizon a acquis une vaste expérience dans les domaines des services financiers et des télécommunications et médias, en Europe et au Canada. Il est aussi intervenu pour plusieurs clients dans les secteurs manufacturier, du transport et de la pharmacie.

Au cours des dernières années, il a été responsable du développement des méthodologies de la pratique Stratégie de SECOR et, de 2004 à 2007, il a participé au développement de SECOR à Paris.

Avant de se joindre à SECOR, Philippe Frizon a travaillé pour SNC-Lavalin à Montréal au développement de projets au Canada et à l'international, pour une entreprise du secteur agrochimique en Afrique de l'Ouest, ainsi que pour Danone à Paris.

Il détient un MBA de HEC Montréal et un diplôme en génie (B. Sc.) de Paris Tech.